

# Le laurier du Caucase une plante très envahissante

**Végétal persistant reconnu pour la création d'une haie dense et feuillue toute l'année**, le laurier du Caucase *Prunus laurocerasus* est un arbuste qu'on peut trouver facilement en jardinerie. C'est cependant une espèce invasive, à la croissance dynamique, qui impacte fortement la biodiversité de nos forêts.

**C**ertaines espèces végétales sont capables de proliférer rapidement et sur de grandes surfaces. Souvent, il s'agit de plantes qui se reproduisent par extension de leurs rhizomes, comme les bambous ou encore la Renouée du Japon. **Il faut savoir les identifier et endiguer leur développement, notamment en évitant de mélanger leurs déchets de coupe au compost ou aux déchets verts.**

Plusieurs moyens de lutte peuvent être expérimentés pour repousser ces plantes : arracher ou étouffer (pour éviter la reprise due à la lumière) constituent les solutions les plus courantes.

**Mais la meilleure des solutions face à un envahissement d'une seule et même espèce consiste à favoriser la concurrence d'autres végétaux !**

**Il est prudent également d'éviter de planter dans son jardin des végétaux ramenés de destinations lointaines, connus pour leur caractère invasif.**

## À Versailles : le laurier du Caucase

Ce grand classique des haies brisevue, qui lui a valu le surnom de « béton vert », peut atteindre 4 m en plantation isolée et profite d'une floraison blanche.

Ses rejets facilitent son peuplement rapide et dense, accru par l'ornithochorie soit la dispersion par les oiseaux et sur laquelle l'homme ne peut pas agir.

**La taille régulière et sévère peut permettre de maîtriser cet arbuste rustique et résistant dans les jardins, surtout si elle est réalisée avant la fructification.**

**Il n'en est pas de même en forêt où son peuplement dense et ombragé impacte fortement la végétation indigène.** Les sous-bois très obscurcis par les lauriers ne permettent pas aux fleurs de survivre. Le milieu forestier s'en retrouve appauvri puisque même les jeunes plants d'arbre sont impactés par la concurrence induite.

## Des actions pour aider les forêts

L'Office national des forêts (ONF) lutte depuis plusieurs années contre la prolifération du laurier du Caucase par l'arrachage mécanique et l'arrachage à cheval. Des associations de citoyens comme l'association Environnement Fausses-Repose participent également grandement par l'organisation de chantiers de lutte.

À Versailles, la présence avérée du laurier du Caucase mène à des actions ciblées co-menées entre les jardiniers de la Ville et le personnel de l'ONF.

[amisdesforets.org](http://amisdesforets.org)  
[www.onf.fr](http://www.onf.fr)



Journée pour la suppression du laurier du Caucase en partenariat avec l'ONF, le 10 mars dernier dans la forêt domaniale autour du parc des Nouettes.



Laurier du Caucase présent dans le parc de Nouettes.



« Les sous-bois très obscurcis par les lauriers ne permettent pas aux fleurs de survivre. »

## Quelques conseils pour les particuliers

- Ne pas planter de haie uniquement composée de lauriers, dite monospécifique mais préférer une haie champêtre, composée de 5 à 7 espèces, bien plus propice à l'installation de la biodiversité en veillant à ne pas les tailler entre début mars et fin juillet pour ne pas perturber la période de nidification puis de nichée des oiseaux.
- Tailler sévèrement les lauriers avant la période de fructification si vous souhaitez les garder.
- Supprimer les haies de lauriers surtout quand elles sont en proximité du milieu forestier.



Pour en savoir plus :  
*Guide du jardin écologique*  
(téléchargeable sur [Versailles.fr](http://Versailles.fr))  
[www.plante-et-cite.fr](http://www.plante-et-cite.fr)